



6^{ème} Salon National d'Art Photographique de Selles sur Cher



Patronage de la F P F n°: **2019/10**

Organisé par le

Photo club Sellois - n° FPF 07 1755

jthomas.imaganimal@wanadoo.fr

Calendrier	Dates
Dernier délai de réception	4 mai 2019
Jugement	11 mai 2019
Notifications	20 mai 2019
Ouverture du salon	6 juillet 2019
Clôture du salon	14 juillet 2019
Retour des photos	3 août 2019

JURY

Guy Papin	Photo club des cheminots du Mans
Jean Claude Berthommier	Photo club Cheminot de Tours
Michel Viault (EFPF)	Photo club Sellois

Règlement

Art 1: Ce Salon, organisé par le Photo-Club de Selles sur Cher, est ouvert à tous photographes individuels ou groupements photographiques (dénommé club dans le règlement).

Art 2: Le salon comportera 3 sections :

Section A : Séries auteur. Une série auteur sera constituée d'un ensemble de 4 photos formant un ensemble cohérent. Le sujet est libre. La cohérence sera appréciée aussi bien au niveau du contenu des photos que de la vision photographique de l'auteur. Le jury s'attachera à sélectionner les séries qui feront ressortir la personnalité d'un photographe plutôt que la « chose » photographiée. Les séries pourront être uniformément en noir et blanc ou en papier couleur ou mixte. Le nombre de séries soumises sera limité à 2 par auteur. Le jury attribuera une note pour l'ensemble des photos d'une série qui sera ensuite acceptée ou rejetée dans sa totalité.

Section B : Papier monochrome, sujet libre. 4 maximum par auteur {Une œuvre noir et blanc allant du gris foncé (noir) au gris très clair (blanc) est une œuvre monochrome aux différentes nuances de gris. Virée intégralement dans une seule couleur elle restera une œuvre monochrome}.

Section C : Papier couleur, sujet libre. 4 maximum par auteur

Le nombre d'œuvres est limité à 30 photos pour le club (sections A+B+C), étant entendu qu'une série est comptée pour un.

Art 3: Tous les procédés photographiques (argentiques ou numériques) sont acceptés. Les photos (format mini 15cmx20cm environ) devront être montées sur un support cartonné dont le format doit être strictement 30x40 cm, dont l'épaisseur ne doit pas dépasser 2 mm et sans dispositif d'accrochage. Les cadres en verre sont interdits. Aucun signe distinctif, coté photo, permettant d'identifier un club ou un auteur n'est accepté. Les œuvres sélectionnées seront exposées sous cadre et protégées par un verre transparent.

Art 4: Chaque photo devra porter lisiblement, au dos :

Section A	Sections B et C
<ul style="list-style-type: none">- Le numéro de la série ainsi que le numéro d'ordre dans la série.- Le titre de la série (un seul titre pour l'ensemble de la série).- Le nom de l'auteur, le n° d'affiliation FPF éventuel.- L'adresse de l'auteur et éventuellement, l'adresse du club	<ul style="list-style-type: none">- Le titre de l'œuvre- Le nom de l'auteur, le n° d'affiliation FPF éventuel.- L'adresse de l'auteur, et éventuellement, l'adresse du club

Chaque expédition devra être accompagnée du bordereau récapitulatif dûment rempli, ainsi que des frais de participation. Pour les clubs et individuels affiliés à la Fédération Photographique de France, le n° FPF devra être inscrit sur le bordereau.

Art 5: Les frais de participation et de retour sont fixés à :

	Affiliés à la F.P.F	Non affiliés à la F.P.F
Individuels	14 €	18 €
Clubs	20 €	22 €

Paiement par chèque à l'ordre du Photo-Club Sellois. Joindre une enveloppe affranchie avec l'adresse du participant ou une adresse e.mail (voir bordereau) pour l'envoi des notifications.

Les colis reçus sans les frais de participation ne sont ni jugés, ni réexpédiés. Les envois hors délais ne seront pas jugés.

Art 6: Les envois en port payé par la poste, franco de port, dans un emballage pouvant servir au retour, devront être adressés à : Photo-Club Sellois - Yahia BEGHDALI - 17 rue Aristide Briand - 41130 GIEVRES - ☎:02 54 98 69 17 - portable : 06 89 13 41 44

Art 7: Les prix suivants seront attribués :

	1 ^{er} prix	2 ^{ème} prix	3 ^{ème} prix
Section A	100€	Trophée FPF	Médaille de bronze FPF
Section B et C	50€	Trophée FPF	Médaille de bronze FPF

Art 8: Un catalogue sera envoyé à chaque auteur. **Facultatif** : afin d'assurer la meilleure qualité de reproduction dans le catalogue de l'exposition, un fichier numérique (300 dpi - 13x18 cm - jpeg) pourra être transmis par mail y.beghdali@orange.fr.

Art 9: Toutes les photos présentées devront être libres de droits. Les organisateurs ne pouvant, en aucun cas, être tenus pour responsables des litiges et contestations éventuels. le P.C.Sellois se réserve le droit de reproduire (presse, télévision, affiches, cartons d'invitation, tracts, catalogues, vignettes commémoratives, CDROM ou supports assimilés, etc. et notamment sur son site internet), dans l'intérêt de cette manifestation, les photos exposées en indiquant le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre, sauf interdiction de l'auteur à préciser au dos de l'œuvre. Il s'engage à prendre le plus grand soin des œuvres qui lui sont confiées, mais dégage toutes responsabilités en cas de dommages, de perte, de vol ou d'avarie pendant l'acheminement des œuvres ou durant leurs expositions.

Art 10: La participation à ce Salon implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

Pour tout renseignement: courriel: y.beghdali@orange.fr.

Réservé PC Sellois		
N° Colis	Nbre de Catalogue	Nbre de vignettes

Photo club ou Nom de l'auteur:.....
 N° FPF club ou individuel (éventuel):
 e.mail :@.....
 Adresse pour le retour

BORDEREAU RECAPITULATIF

A joindre obligatoirement à votre envoi

Maximum 2 séries pour la catégorie A et par auteur - 4 photos pour les catégories B et C - 30 œuvres par Club

(Une série compte pour un)

N°	N° FPF	Titre	Auteur	DIS.	NB	CP	Série/A/R	C
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								

DIS. = Distinction (FIAP, FPF, etc) - **NB** = Noir et Blanc - **CP** = Couleur Papier - **A**= acceptée - **R**= refusée
C= contrôle